

PROVINCE DE LUXEMBOURG  
ARRONDISSEMENT DE BASTOGNE  
COMMUNE DE HOUFFALIZE

## PUBLICATION

Conformément à l'article L1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD), le Bourgmestre de la Commune de HOUFFALIZE porte à la connaissance des habitants que :

Par décision du 24 octobre 2019, le Conseil communal a approuvé le :

- **Règlement communal relatif à l'octroi d'une prime à l'acquisition ou à la construction d'un logement unifamiliale – Exercice 2020 à 2024.**
- **Règlement communal relatif à l'octroi d'une aide financière en faveur des apiculteurs domiciliés sur le territoire de la commune de HOUFFALIZE dans le cadre de l'acquisition d'une reine abeille noire – Exercice 2020-2024**

Le texte dudit règlement peut être consulté à l'administration communale de HOUFFALIZE, rue de Schaerbeek 1, 6660 HOUFFALIZE, tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Publié le 5 novembre 2019



Le Bourgmestre,  
M. CAPRASSE

Le Directeur général,  
J-Y. BROUET